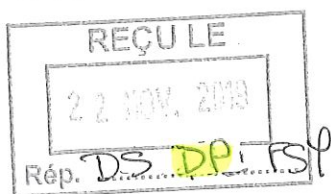




Carole DELGA

Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 20 NOV. 2019



Monsieur Didier SOMEN

Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
CARMAUSIN SEGALA
2 rue du Gaz
81400 CARMAUX

NOS RÉF. : JM/LB/BR/MCF/D19-08145

AFFAIRE SUIVIE PAR : Bénédicte RIEY

CONTACT : benedicte.riey@laregion.fr

Tél.: +33 (0)05 61 39 65 61

OBJET : Avis de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée sur votre Plan Climat Air Energie Territorial

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 11 octobre 2019, vous sollicitez l'avis de la Région sur votre Plan Climat Air Energie Territorial, conformément à la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) du 17 août 2015.

Conformément à la loi NOTRe, les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité du Territoire (SRADDET) se substituent à plusieurs schémas existants dont les Schémas Régionaux Climat Air Energie (SRCAE) et constituent désormais le cadre de référence en matière de planification climat air énergie.

La Région en sa qualité de chef de file dans les domaines de l'énergie, de l'air et du climat s'est engagée à devenir la première région à énergie positive d'Europe à l'horizon 2050. Son ambition est de couvrir 100% de la consommation d'énergie finale régionale par la production d'énergie renouvelable locale, en s'appuyant sur des mesures d'efficacité et de sobriété énergétique. En effet, pour atteindre cet objectif, il convient d'agir dès aujourd'hui pour diviser par 2 la consommation d'énergie par habitant et multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable au niveau régional. Ce scénario constitue le volet « énergie » du SRADDET.

Dans le cadre du projet mutualisé à l'échelle du Pôle Territorial Albigeois-Bastides, la Communauté de communes Carmausin Ségala a élaboré son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) conformément aux exigences de la Loi pour la Transition Energétique et la Croissance Verte. Ainsi, je tiens à vous féliciter pour le travail accompli, à saluer le niveau d'engagement de votre collectivité dans le cadre de la démarche partagée qui a permis de mutualiser les objectifs et les moyens pour les atteindre dans le cadre d'une concertation dynamique.

Votre PCAET, en affichant la volonté de réduire d'un tiers la consommation d'énergie et de multiplier par quatre la production d'énergies renouvelables en 15 ans, contribue à l'atteinte de votre objectif d'être un Territoire à Energie Positive



HÔTEL DE RÉGION

à l'échelle du PETR dès 2030. Ces objectifs sont en parfaite cohérence avec la trajectoire Région à Energie Positive.

Dans votre PCAET, des actions sont envisagées dans le bâtiment auprès des ménages, des professionnels et des collectivités par la création d'une mission mutualisée pour la sobriété et l'efficacité énergétique. Ces actions s'inscrivent pleinement dans la stratégie régionale dont l'un des piliers est la rénovation énergétique et la construction de bâtiments économes en énergie et sobres en ressource, dans le domaine de l'habitat diffus et des bâtiments publics et tertiaires. Pour massifier la rénovation énergétique, vous envisagez de démultiplier les points de sensibilisation et de rencontre des ménages en vous appuyant sur la Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique (REHAB) et sur l'Espace Info Energie départemental. Vous envisagez également la création d'une SCIC Rénovation afin de faire émerger des opérations de rénovation globale performantes. Dans ce contexte, je vous invite à vous rapprocher des services de la Région dans le cadre de la mise en place du futur Service Public Intégré de Rénovation Energétique en Occitanie (SPIRE).

Avec l'appui du PETR, les cinq Communautés de communes ont réalisé un schéma de mobilité qui permettra d'apporter des réponses aux habitants du territoire pour une mobilité plus douce et plus durable. Des actions pour organiser les transports en renforçant l'usage des transports collectifs comme le transport à la demande, en favorisant le covoiturage (service de covoiturage solidaire, aires de covoiturage), en intégrant la place du vélo (pistes cyclables...), permettront de limiter les déplacements en voitures individuelles. Ces propositions sont cohérentes avec l'objectif inscrit dans la trajectoire Région à Energie Positive de réduire de 60% la consommation énergétique dans les transports d'ici 2050. Par ailleurs, vous identifiez l'intérêt d'une mobilité décarbonée (développement de bornes de recharge électrique). Dans ce contexte, je vous invite à échanger avec les services de la Région sur les nouveaux dispositifs tels que l'appel à projets favorisant l'émergence d'écosystèmes territoriaux pilotes sur l'hydrogène vert.

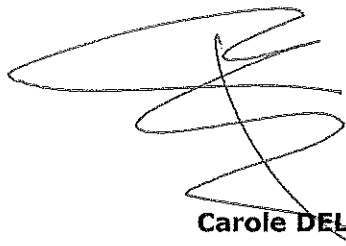
Concernant les énergies renouvelables, des actions favorables au développement du photovoltaïque ont été envisagées telle que l'appel à manifestation d'intérêt pour des toitures photovoltaïques agricoles. Avec un gisement agricole important sur votre territoire, votre PCAET met en évidence un fort potentiel de développement de la méthanisation agricole. De la même façon, le bois énergie apparaît comme une ressource sous utilisée localement qu'il conviendrait de mieux exploiter. Je vous informe que de nouveaux appels à projets régionaux viennent compléter nos dispositifs d'aide au développement des énergies renouvelables. Je constate que vous abordez également le développement des énergies renouvelables par une approche citoyenne qui s'inscrit dans une logique de développement local en soutenant les SCIC Energies Citoyennes du Carmausin Ségala et ECOT81, lauréates de l'appel à projets Energies Renouvelables Coopératives et Citoyennes porté par la Région.

Il conviendra, en matière de déchets et d'économie circulaire, de faire le lien entre le PCAET et le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Votre engagement en faveur de la mise en place de projets de compostage collectifs et de réduction des déchets verts s'inscrit dans les orientations du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et participe à l'atteinte de ses objectifs. Dans le cadre de nos dispositifs d'accompagnement, je vous invite à répondre spécifiquement à l'appel à projets sur la généralisation du tri à la source des biodéchets. D'autre part votre projet de mise en place d'un plan alimentaire territorial s'intègre totalement dans le déploiement du Pacte régional pour une alimentation durable adopté par les élus régionaux le 20 décembre 2018.

Votre Plan Climat répond aux exigences de la Loi TECV et témoigne de votre volonté d'agir pour la transition énergétique avec une quarantaine d'actions. La mise en place de nombreuses initiatives de mobilisation telles que les écoutes

citoyennes, l'engagement de votre collectivité au sein d'un projet mutualisé, l'implication de vos équipes et la mobilisation des acteurs du territoire apportent l'assurance d'une vision collective et partagée pour l'avenir énergétique et climatique de votre territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the top.

Carole DELGA